

Accord du 15 juin 2026

Entre

L'UNION NATIONALE PATRONALE DE PROTHESISTES DENTAIRES UNPPD,
80, rue de la Roquette - 75011 PARIS

et

La FEDERATION DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE C.G.T. - FORCE OUVRIERE,
153, rue de Rome - 75017 PARIS

La FEDERATION DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE C.G.T. Case 538, 93515 MONTREUIL CEDEX

La FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS DES SERVICES DE SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
C.F.D.T. 47/49 avenue Simon Bolivar, 75950 PARIS CEDEX 19

La FEDERATION UNSA Santé et Sociaux Public et Privé BP 90023 – 75323 PARIS CEDEX 07

Il est convenu ce qui suit :

Une revalorisation de la grille des salaires conformément à l'avenant ci-joint.

Les parties signataires conviennent que le présent accord s'applique à l'ensemble des laboratoires de prothèse dentaire le 1^{er} jour du mois suivant la publication de l'arrêté d'extension au Journal Officiel.

L'extension du présent accord sera faite à l'initiative de la partie la plus diligente.

Les parties signataires du présent accord considèrent qu'il n'y a pas de spécificités d'application dudit accord aux entreprises en fonction de leur taille.

Pour cette raison, aucune stipulation particulière n'a été prise pour les entreprises de moins de cinquante salariés, conformément à l'article L. 2261-23-1 du Code du travail.

Salaires

Catégories Professionnelles	Salaire brut en €
Personnels de Service	1 892 €
Secrétaire Administratif Aide-Comptable	1 896 €
Comptable	2 002 €

Catégories Professionnelles	Echelons	Salaire brut en €
Employé en prothèse dentaire		1 895 €
Auxiliaire en Prothèse Dentaire		1 903 €
Technicien Qualifié en Prothèse Dentaire	TQ1	1 935 €
	TQ2	2 118 €
	TQ3	2 246 €
Prothésiste Dentaire Hautement Qualifié	PHQ1	2 293 €
	PHQ2	2 522 €
Responsable de secteur		2 755 €
Chef de Laboratoire		3 300 €

Primes	
Prime mensuelle Titulaire du CQP « Technicien en laboratoire de prothèse dentaire spécialisé en ODF »	85 €
Prime mensuelle Titulaire du Certificat « Opérateur en CFAO niv I »	85 €
Prime mensuelle Titulaire du Titre « Prothésiste Dentaire Numérique »	105 €
Prime mensuelle Titulaire du CPES <i>de spécialisation en PCMIP ou de spécialisation en Céramique & Occlusion</i>	160 €